

RAPPEL / REMISE DES POSTERS

Le 23/04/2020

Bonjour,

Suite à l'envoi de mon message du 13 Avril (ci-joint le message) à votre délégué concernant la remise des posters , il est porté à la connaissance des étudiants que le dernier délai est fixé pour le 30 Avril. Au passage, je m'adresse aux étudiants ayant répondu rapidement que leurs réponses parvenues avant le 30 Avril seront prises en considération. **Attention aux retardataires.**

Bonne journée.

Pr.T.DAAS



lic bpa <licbpa2020@gmail.com>

13 avr. 2020 20:35 (il y a 10 jours)

À Aymen

Bonsoir,

J'espère que tout le monde va bien la famille, les proches ainsi que les amis. Comme on est confiné, ça va nous permettre de travailler à l'aise chez soi et de terminer ce qui nous reste du programme de ce semestre.

Il a été convenu que les posters soient récupérés à la rentrée des vacances (05/04/2020), comme elle a été reporté vers le 19/04, chose qui sans doute n'aura pas lieu, je vous demande de transmettre ce message pour que tous les étudiants de la licence BPA soient tenus à remettre leurs posters avant le 30 Avril 2020. Après cette date, aucun document ou poster ne sera comptabilisé.

Concernant le document Poster, vous l'enverrez sous forme A4 finalisé avant impression: cela veut dire faites votre poster comme ci vous allez le tirer, gardez le sous cette forme A4 finalisé et envoyez le.

Pour ce qui est des groupes formés selon les listes établies, respectez la répartition déjà effectuée, aucun changement ne sera accepté.

J'espère recevoir un travail bien soigné vu la durée prolongée du confinement (du 01 Mars 2020 date à laquelle on avait clôturé les listes au 30 Avril 2020 date de remise des posters: 60 JOURS de préparation).

Bonne fin de soirée.

Pr. T. DAAS